

Les transformations de la politique contestataire sous la Restauration française (1820-1830)

Xavier LANDRIN

Université Paris X – Nanterre, Groupe d'Analyse Politique

Il est devenu banal de reconnaître dans l'attention conjointe aux formes de l'action collective et aux transformations de leurs conditions structurelles l'un des principaux intérêts du travail de Charles Tilly¹. Initialement formulée dans la perspective d'un « modèle du processus politique », l'analyse des conditions de transformation de l'action collective, de la disponibilité des formes et des registres plus ou moins stables sous lesquels elle se manifeste, prévient à la fois contre le fixisme et l'universalisme de modèles théoriques — histoire naturelle des révolutions, théories de la privation relative et du comportement collectif — qui laissent échapper l'ensemble des dynamiques propres aux processus de mobilisation². La formalisation d'un modèle d'analyse relationnelle des mobilisations intégrant l'organisation de l'action collective, l'intérêt collectif à agir, et les différentes opportunités (ouverture ou fermeture des arènes politiques) qui structurent les raisons et les façons d'agir³, permet d'engager une réflexion sur la définition politique et sur l'historicité de l'action collective au XIXe siècle en France. Du point de vue des recherches qui s'inscrivent dans la continuité du questionnement problématisé par Charles Tilly, les transformations de l'action collective au XIXe siècle se présentent sous deux aspects plus ou moins distincts. Elles apparaissent d'abord comme un effet des « cycles de protestation », restitués comme des processus au cours desquels un mouvement de contestation objective des intérêts collectifs différenciés et concurrentiels qui prennent la forme d'un ralliement ou d'une contre-mobilisation, et qui peuvent intégrer des innovations tactiques aux types de mobilisation disponibles ou marquer une rupture conjoncturelle dans l'organisation, les finalités et les motivations de l'action collective⁴. Elles se présentent également comme un effet durable des transformations structurelles (urbanisation, industrialisation, centralisation de l'Etat) qui contribuent à dissocier, à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, un nouveau répertoire de l'action collective fondé sur de nouveaux dispositifs légaux et orienté par la finalité démonstrative des

¹ Lynn Hunt, « Charles Tilly's Collective Action », in Theda Skocpol (ed.), *Vision and Method in Historical Sociology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, pp.244-275 ; Mark Traugott, « Recurrent Patterns of Collective Action », in Mark Traugott (ed.), *Repertoires and Cycles of Collective Action*, Durham, Duke University Press, 1994, pp.1-14.

² Voir en particulier James Rule, Charles Tilly, « 1830 and the Unnatural History of Revolution », *Journal of Social Issues*, 28(1), 1972, pp.49-76 ; James Rule, Charles Tilly, « Political Process in Revolutionary France, 1830-1832 », in John M. Merriman (ed.), *1830 in France*, New York, New Viewpoints, 1975, pp.41-85. Pour une systématisation de la critique de l'historiographie traditionnelle des crises, voir Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques : la dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de la FNSP, 1992, pp.47-95.

³ Charles Tilly, *From Mobilization to Revolution*, Reading, Addison-Wesley, 1978, pp.198-142.

⁴ Ces analyses mettent notamment en évidence les phénomènes de reconstruction des identités collectives dans des conjonctures de conflit social (journées de juillet 1830, révolte des Canuts, journées de juin 1848, insurrections parisiennes en 1871) et leur structuration par des enjeux qui restent pour une part un effet des spécificités « régionales », voir, par exemple, Ronald Aminzade, *Ballots and Barricades : Class Formation and Republican Politics in France, 1830-1871*, Princeton, Princeton University Press, 1993 ; voir également l'analyse des motivations et de l'organisation des gardes mobiles parisiens en 1848 par Mark Traugott, *Armies of the Poor : Determinants of Working-Class Participation in the Parisian Insurrection of June 1848*, Princeton, Princeton University Press, 1985. Ces conjonctures sont également ressaisies comme des moments d'actualisation de transformations durables (transformations du monde urbain, des identités de classe, et des formes de la sociabilité politique : réunions publiques ou clubs populaires), voir Roger V. Gould, *Insurgent Identities : Class, Community, and Protest in Paris from 1848 to the Commune*, Chicago, The University of Chicago Press, 1995.

mobilisations (manifestations de rue, grèves, etc.)⁵. Si les descriptions du répertoire contemporain de l'action collective permettent de définir statistiquement et empiriquement ses différents enjeux, fonctions et contours, la rareté des mobilisations contestataires dans la première moitié du XIXe siècle⁶ explique pour une part le désintérêt des chercheurs contemporains, sociologues de la politique ou historiens dix-neuviémistes, pour l'analyse des spécificités de l'action collective dans cette période. La sociologie de la construction sociale de la politique rappelle néanmoins, en particulier à travers l'étude des propriétés structurelles des processus de politisation⁷, que le changement des formes de la protestation au XIXe siècle tient à la fois aux transformations de l'activité politique et aux transformations des pratiques de mobilisation ou d'enrôlement politique des acteurs sociaux. L'analyse des conditions d'accès aux positions d'Etat et des propriétés spécifiques des groupes en concurrence pour l'accès à ces positions permet de rendre compte des formes que prennent les mobilisations contestataires dans la première moitié du XIXe siècle. Dans cette logique, l'évolution des pratiques contestataires sous la Restauration française met en perspective le rôle des différentes fractions du personnel d'Etat et les fonctions de leur travail de licitation ou de neutralisation des mobilisations parlementaires ou extra-légales. La conjoncture de radicalisation ultra-royaliste des années 1820 détermine pour une grande part les stratégies d'opposition mises en oeuvre par des groupes parlementaires et extra-parlementaires qui se définissent relationnellement, le plus souvent de manière concurrentielle. L'étude du processus de transformation des modes de contestation au cours des années 1820-1830 permet à la fois d'explicitier les fonctions du travail de mise en forme politique de l'action protestataire, la ductilité du répertoire de contestation et les effets d'ouverture et de fermeture des « opportunités politiques » sur la définition des raisons et des façons de protester.

⁵ Sur la « modernisation » du répertoire de l'action collective (« prolétarianisation », « urbanisation de l'industrie », etc.) et l'émergence parallèle, dans les configurations ponctuelles des « journées » ou des « manifestations de rue », de groupes organisés et structurés politiquement : Charles Tilly, « How Protest Modernized in France, 1845-1855 », in William O. Aydelotte, Allan G. Bogue, Robert William Fogel (eds.), *The Dimensions of Quantitative Research in History*, Princeton, Princeton University Press, 1972, pp.192-255 ; Charles Tilly, « Did the Cake of Custom Break ? », in John M. Merriman (ed.), *Consciousness and Class Experience in Nineteenth-Century Europe*, New-York, Holmes & Meier, 1979, pp.17-44 ; Sur les temporalités de l'action manifestante, la définition des manifestations comme ensemble instable d'interactions et la cristallisation du répertoire contemporain autour de ce registre d'action, voir Michel Offerlé, « Descendre dans la rue : de la 'journée' à la 'manif' », in Pierre Favre (dir.), *La Manifestation*, 1990, Presses de la FNSP, pp.90-122. Sur la périodisation du répertoire contemporain de l'action collective et la définition des conjonctures de protestation en 1848 comme marqueur d'innovation dans les façons de protester, voir Charles Tilly, *La France conteste, de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1936, pp.539-540 ; Charles Tilly, *Social Movements, 1768-2004*, Boulder, Paradigm, 2004, pp.39-41 ; Vincent Robert, à partir de l'exemple Lyonnais, réévalue la genèse du répertoire contemporain de l'action collective en mettant en perspective un « effet 1848 » sur les représentations historiographiques, *Les chemins de la manifestation, 1848-1914*, Lyon, PUL, 1996, pp.373-378.

⁶ L'ouvrage classique de Richard Cobb justifie l'idée d'un reflux de la mobilisation politique « entre 1795 et 1815 (ou au-delà) » par la défaite du « mouvement sans-culotte », l'entreprise de pacification des luttes de pouvoir à partir de Thermidor, et le passage d'une militance publique à un mode d'action conspirationniste, *La protestation populaire en France*, Paris, Calmann-Lévy, 1975, pp.122-159.

⁷ Les transformations des formes de la mobilisation politique et des modes de « socialisation politique » sont le plus souvent restituées comme un effet de la différenciation de l'espace politique et de la formation de l'Etat parlementaire, voir Bernard Lacroix, « Ordre politique et ordre social. Objectivisme, objectivation et analyse politique », in Madeleine Grawitz, Jean Leca (dir.), *Traité de science politique*, tome 1 : la science politique comme science sociale, l'ordre politique, Paris, PUF, 1985, pp.514-539 ; sur la neutralisation progressive de la « violence collective » liée à l'apparition de nouvelles formes de concurrences politiques : Bernard Lacroix, « La contribution de Norbert Elias à l'analyse de la construction sociale de l'Etat parlementaire », *Le temps des savoirs : revue interdisciplinaire de l'Institut universitaire de France*, 4, 2002, pp.213-240. M. Agulhon remarque de ce point de vue que le rôle de la genèse de la « politique moderne » comme espace d'opportunités et de contestation dans la définition des formes de l'action collective constitue l'un des points aveugles de l'analyse du répertoire contemporain de l'action collective, voir son compte-rendu de *Strikes in France* de Charles Tilly et Edward Shorter, *Annales E.S.C.*, 2, 1975, pp.304-306.

Réaction conservatrice et répertoire conspiratif

Les effets de la radicalisation ultra-royaliste du régime qui, après l'assassinat en février 1820 de l'héritier du trône (le duc de Berry)⁸, se manifestent dès l'adoption des mesures de restriction des libertés publiques, opèrent un décloisonnement conjoncturel de l'espace politique en réorganisant l'opposition politique et en transformant les cadres de représentation des opposants à l'ultracisme⁹. La mobilisation d'une partie de l'opposition parlementaire hors de l'arène politique légitime permet à la fois de rallier de nouveaux soutiens politiques en faveur de l'opposition et de faire émerger un mode de contestation extra-légal qui redéfinit un registre cognitif et matériel d'action investi dans les années 1814-1820 par l'ensemble des entreprises concurrentielles de conquête du pouvoir. La formation d'une opposition extra-légale composée de sociétés conspiratives et d'associations politiques clandestines plus ou moins structurées¹⁰ renouvelle le répertoire conspiratif en lui donnant une organisation relativement stable justifiée par une nouvelle rhétorique du bien public¹¹. Les transformations qui affectent dans cette conjoncture plusieurs espaces de contestation interdépendants se vérifient dans les pratiques de coalisation des formations radicales et plus ou moins informelles de l'opposition¹². Parmi les acteurs les plus marqués par leurs investissements politiques « bonapartistes » ou « constitutionnalistes », Lafayette, de Corcelle, Manuel et Dupont de l'Eure, participent à la constitution d'un comité chargé d'enquêter, notamment en province, sur les dispositions au soulèvement politique d'une partie de la population. Parallèlement, d'autres stratégies de regroupement émergent au sein des secteurs de l'espace social les plus affectés par cette transformation des rapports de force politiques. C'est notamment le cas pour le milieu militaire où le général Latour-Maubourg, successeur de Gouvion-Saint-Cyr au poste de ministre de la guerre, procède à des épurations, et où plusieurs officiers de troupe et sous-officiers sont chassés des cadres. Les militaires parisiens bonapartistes se réunissent au « Bazar Français », point de ralliement d'officiers en activité et de demi-soldes particulièrement hostiles à Louis XVIII. La réaction ultra-royaliste affecte également le secteur universitaire où se renforce un contrôle de la conformité religieuse et politique des enseignants qui conduit dans certains cas à des relégations ou à des exclusions, et où sont désormais interdites, par l'ordonnance du 5 juillet 1820, les associations

⁸ Gilles Malandain, « La conspiration solitaire d'un ouvrier théophilanthrope : Louvel et l'assassinat du duc de Berry en 1820 », *Revue historique*, n°614 (2000), pp.367-393.

⁹ Sur ce processus, voir Xavier Landrin, « L'activité conspirative sous la Restauration française : usages et mises en forme d'un répertoire de contestation politique », *Traverse-Zeitschrift für Geschichte / Revue d'histoire*, 3, 2004, pp.57-73.

¹⁰ Pour une contextualisation de l'émergence des groupes conspiratifs, voir l'ouvrage classique d'Alan B. Spitzer, *Old Hatreds and Young Hopes. The French Carbonari against the Bourbon Restoration*, Cambridge, Harvard University Press, 1971, pp. 17-75.

¹¹ Dans un témoignage exemplaire des raisons que se donnent les acteurs pour s'engager, dans les années 1820-1823, au sein des sociétés secrètes conspiratives, l'ancien carbonaro Ulysse Trélat résume ainsi les motivations de son investissement protestataire : « C'est pour appeler les hommes à l'exercice de leurs droits, pour les doter des bienfaits de l'égalité, pour faire cesser le système ruineux de gouvernement qui les épuisait, pour rendre la guerre impossible entre les nations [...] c'était pour faire de l'instruction une charge de l'Etat au profit de tous ses membres ; c'était, avant tout, pour appeler le peuple souverain à constituer son gouvernement comme il l'entendrait, que les hommes libres se concertaient alors et s'associaient entre eux », Ulysse Trélat, « La Charbonnerie », in *Paris révolutionnaire*, Paris, Guillaumin et Cie, 1848, pp.222-223.

¹² Sur l'ensemble des éléments relatifs à ce processus, voir notamment Sébastien Charléty, *Histoire de France contemporaine. La Restauration*, Paris, Hachette, 1921, T.IV, pp. 143-207 ; Charles Pouthas, *Histoire politique de la Restauration*, Paris, CDU Sorbonne, s.d., pp. 114-134 ; André Jardin, André-Jean Tudesq, *La France des notables : l'évolution générale (1815-1848)*, Paris, Le Seuil, 1973, pp.60-78 ; Guillaume de Bertier de Sauvigny, *La Restauration*, Paris, 1999, pp.163-193 ; Emmanuel de Waresquiel, Benoît Yvert, *Histoire de la Restauration 1814-1830*, Paris, Perrin, pp.295-405.

étudiantes¹³. Certains professeurs d'Université, en particulier au sein de l'École normale et de la Faculté des lettres de Paris, ainsi qu'une partie de la « Jeunesse des Ecoles » coordonnent différents projets d'action et forment l'association des Amis de la Vérité, dirigée par Armand Bazard. Plusieurs membres du groupe des militaires bonapartistes réunis au « Bazar français », le comité politique clandestin des parlementaires « libéraux » ainsi que la loge des Amis de la Vérité se trouveront à l'origine de la « conspiration du 19 août 1820 », qui visait initialement la prise du fort de Vincennes et, idéalement, un soulèvement insurrectionnel à Paris. Celle-ci sera découverte avant d'avoir reçu un commencement d'exécution. Mais cette première mobilisation conspirationniste constitue un premier seuil de cristallisation de l'opposition extra-légale. Le contexte des années 1820, marqué par une série de relégations politiques et par l'application de mesures de restriction dans des secteurs relativement différenciés, stabilise ainsi une situation de coordination tacite ou de complicité objective entre les acteurs les plus exposés aux transformations des rapports de force politiques. C'est aussi à la faveur de ce contexte que se forme progressivement un réseau organisé mobilisant l'ensemble de ces acteurs dans une lutte politique clandestine où s'élaborent différents projets conspirationnistes.

L'usage du registre d'action collective que constitue l'activité conspirative par des acteurs engagés dans la critique et la contestation du régime trouve également une part d'explication dans la présence d'une gamme restreinte des modes d'action protestataire disponibles sous la Restauration. Cette limitation relative du répertoire de l'action collective est en partie l'effet des législations restrictives interdisant certaines formes de rassemblements collectifs, et d'un ensemble de dispositions qui contribuent à restreindre les opportunités de manifestation collective d'opinions ou de revendications politiques hostiles à l'orientation du régime. Si le droit d'association reste soumis à autorisation jusqu'en 1848, il existe parallèlement d'autres restrictions centrées sur les catégories de la population les plus marquées par des solidarités de groupe qui, dans un contexte de tension politique favorisant les entreprises de dénonciation de complots contre la monarchie, sont à la fois l'objet et le motif du renforcement de la surveillance de la police politique¹⁴. L'ordonnance du 5 juillet 1820 énonce par exemple l'interdiction faite aux étudiants d'agir ou d'écrire en nom collectif, et de former une association sans avoir obtenu la permission des autorités locales et informé au préalable le recteur de leur académie¹⁵. Ces contraintes qui augmentent le coût des mobilisations ne sont pas sans effet sur les formes de l'engagement et de l'investissement protestataires ; elles impliquent entre autres une plus grande transivité des formes de la contestation politique. C'est la raison pour laquelle les acteurs saisissent, en fonction des contraintes de mobilisation et de ce qui constitue leur horizon d'attente, l'opportunité que présentent pour eux des situations officielles hautement symboliques pour manifester collectivement leur opposition à la politique du régime¹⁶. Comme on le voit lors des funérailles du général Foy en 1825 ou du député Manuel en 1827, ou encore lors du

¹³ Sur les transformations du secteur universitaire et leurs effets après 1820, voir Alan B. Spitzer, *The French Generation of 1820*, Princeton, Princeton University Press, 1987 ; Jean-Claude Caron, *Généralisations romantiques. Les étudiants de Paris et le Quartier latin (1814-1851)*, Paris, Armand Colin, 1991 ; Paul Gerbod, « La vie universitaire à Paris sous la Restauration », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1966, pp.5-48.

¹⁴ Sur les modes de la surveillance politique dans cette période et l'inscription institutionnelle des pratiques de surveillance : Gilles Malandin, « Voir dans l'ombre, prévention et répression du complot au début du XIXe siècle », in Frédéric Monier (dir.), *Complots et conspirations en France du XVIIIe au XXe siècle*, Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes, 2003, pp.55-73.

¹⁵ Jean-Claude Caron, *Généralisations romantiques. Les étudiants de Paris et le Quartier latin (1814-1851)*, op. cit., p.187.

¹⁶ Sur ce point, voir en particulier Emmanuel Fureix, « Présent, passé, futur : la mort et le temps politique (1820-1830) », 25(2), 2002, pp.155-164.

déplacement du duc d'Angoulême à la faculté de droit de Grenoble en mai 1820, ces actions protestataires ritualisées apparaissent à l'occasion des visites des représentants du régime dans les institutions, notamment les universités, fréquentées par des opposants aux politiques ultra-royalistes, ou bien au sein des cortèges qui accompagnent l'enterrement des personnalités de l'opposition politique. Ces mêmes contraintes légales permettent également d'expliquer pourquoi les mouvements contestataires, afin d'échapper au contrôle et à la surveillance de la police politique, s'inscrivent dans des structures d'enrôlement dans la dissidence politique (loges maçonniques, ventes de carbonari ou associations clandestines de défense des libertés publiques) et dans des formes de mobilisation extra-légales où le secret consolide une communauté de statuts et d'aspirations et leur garantit une relative autonomie. L'activité conspirative telle qu'elle se définit dans les années 1820-1823 appartient davantage au registre des rassemblements fondés sur l'absence de publicisation des relations collectives, qui excluent l'effet démonstratif du nombre, et où les normes de l'environnement social ont tendance à s'effacer au profit d'une sociabilité de type communautaire et ritualisée qui, comme l'affirme Simmel, vient corriger cette absence de stabilité et de soutien normatifs¹⁷. Elle diffère assez nettement des mobilisations à finalité démonstrative qui se développent dans la seconde moitié du 19^e siècle, censées produire des effets de nombre, comme les manifestations de rue, et qui mettent en scène des velléités de participation directe du peuple à la vie politique nationale¹⁸. Comme l'ont remarqué une grande part des historiens des monarchies constitutionnelles, l'activité conspirative sous la Restauration n'a engagé qu'une part infime de la population, regroupée clandestinement en collectifs d'affidés, aspirant plus ou moins explicitement à se faire représenter comme forces collectives d'opposition à l'ultracisme au sein du « pays légal » et à occuper des positions au sein des institutions politiques et bureaucratiques de la monarchie restaurée.

Bien que les acteurs de ces mouvements conspiratifs qui émergent sous la Restauration investissent et réactivent un registre d'action routinisé depuis la Révolution¹⁹, les groupes conspiratifs qui se forment dans le début des années 1820 se distinguent à la fois par leur mode de recrutement, par leurs traits structurels et leur ligne d'action. Parmi les différentes organisations secrètes qui émergent dans cette période, la Charbonnerie française constitue le rassemblement le plus important de conjurés et d'opposants officieux à la monarchie restaurée de Louis XVIII. Cette organisation dont les membres les plus actifs parviennent à enrôler plusieurs milliers de conjurés, est en partie le produit des stratégies de coalition engagées par des « notabilités libérales », des étudiants ou d'anciens soldats de l'armée impériale, liés par des réseaux d'interconnaissance, et rassemblés dans diverses sociétés secrètes ou loges maçonniques comme l'Union, mise en place par l'avocat Joseph Rey en 1816, la société des

¹⁷ Georg Simmel, « Le secret et la société secrète », *Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, 1999, pp. 347-405. L'ensemble des aspects de l'activité conspirative correspondent pour ces raisons au schéma général du répertoire de l'action collective de la première moitié du 19^e siècle. Ce mode de regroupement et les mobilisations insurrectionnelles auxquelles il donne lieu apparaissent dans une phase antérieure à l'urbanisation industrielle en tant que facteur de concentration de la main d'œuvre et à l'affirmation d'un « peuple » appelé à l'existence par de nouveaux mots d'ordre symboliques (citoyenneté, universalité du suffrage, etc.) et désormais présenté comme un acteur central de la vie politique nationale. C'est à partir des journées de juin 1848, considérées par Tilly comme un marqueur d'innovation dans les façons de protester, que le répertoire d'action collective tend à se renouveler à la faveur d'un processus de politisation et de nationalisation des mouvements sociaux. On peut notamment constater ces changements dans l'apparition progressive des grèves, des réunions électorales ou des manifestations de masse.

¹⁸ Pour une discussion de la périodisation des répertoires de l'action collective dans les travaux de Charles Tilly et sur les formes de l'action collective sous la Restauration cf. Vincent Robert « Aux origines de la manifestation en France (1789-1848) », in Pierre Favre (dir.), *La manifestation, op. cit.*, pp.69-89.

¹⁹ Sur l'usage de ce registre d'action sous l'Empire, voir Bernard Gainot, « Pratiques politiques et stratégies narratives. Hypothèses de recherche sur les conspirations militaires : 'La conspiration Malet' de 1808 », *Politix*, 54, 2001, pp.95-117.

Chevaliers de la Liberté fondée en 1815 par Grandménil, ancien chirurgien major dans l'armée impériale, ou encore la loge des Amis de la Vérité, investie par une partie de la « jeunesse libérale » et constituée en 1820 sous l'impulsion de Bazard, Buchez, Flottard et Dugied²⁰. Le processus d'unification des différents groupes conspiratifs au sein d'une même structure de mobilisation s'accroît dans le cours de l'année 1820, au moment où l'échec de l'une des premières tentatives concertées d'insurrection — la « conspiration du 19 août 1820 » — incite ses principaux protagonistes à importer et à faire circuler le modèle institutionnel de la Carbonnerie italienne au sein de la Carbonnerie française alors en voie de constitution²¹. Ce sont en particulier Pierre Dugied et Joseph Joubert, réfugiés en Italie après l'échec de la « conspiration du 19 août », qui ont tenté d'introduire en France les statuts de la Carbonnerie italienne, organisation formée au début du 19^e siècle dans le Royaume de Naples pour lutter contre la domination politique et militaire napoléonienne et désormais mobilisée contre la politique de réaction royaliste de Ferdinand Ier. Le travail de transposition de ces statuts a surtout consisté à épurer les routines de fonctionnement de la Carbonnerie italienne de ses rites d'agrégation spirituels ou mystiques, et à subordonner les règles de fonctionnement et les finalités du mouvement à une ligne d'action exclusivement politique. La présence d'objectifs communs et d'une stratégie coordonnée de déstabilisation du régime impliquait la mise en place d'une organisation structurée, inspirée en partie du modèle institutionnel italien. Cette structure devait permettre une circulation contrôlée de l'information en favorisant la constitution de groupes restreints, appelés ventes, composés de dix membres cooptés et placés sous l'autorité d'une vente supérieure. L'organisation était hiérarchisée en six échelons et définie par une distribution de l'autorité et du pouvoir de décision relativement fixe²². Dans la logique d'une mobilisation nationale de l'opposition extra-parlementaire, le groupe des fondateurs de la Carbonnerie française fait circuler ce mode de regroupement dans plusieurs départements du pays. Munis de lettres de recommandation rédigées par Lafayette, figure symbolique de ralliement à l'opposition libérale, les initiateurs du mouvement tentent de reconstituer en les institutionnalisant des relations plus ou moins informelles entre des groupes contestataires ou conspiratifs localisés ; ils y parviennent à l'aide de Buchez pour les départements de l'Est, Rouen et Dugied pour la Bretagne, Arnold Scheffer dans le midi et Riobé dans la région de la Basse-Loire²³. Ces entreprises insurrectionnelles se définissent également par un mode opératoire très homogène. Dans la période 1821-1822, chaque entreprise de mobilisation engagée par les membres de la Carbonnerie devait, à partir d'un mode opératoire conçu en amont, suivre l'enchaînement d'une séquence d'actions: s'emparer dans les départements de sites stratégiques comme les garnisons en entraînant au passage la population gagnée aux objectifs du mouvement et, en coordination avec la vente suprême, prendre appui sur les énergies et les forces d'opposition ainsi fédérées pour renverser le régime et constituer un gouvernement provisoire à partir du comité politique de l'association. Cependant, qu'il s'agisse de l'entreprise insurrectionnelle simultanée de Saumur et Belfort à la fin de l'année 1821, des tentatives de soulèvement

²⁰ Sur le processus de concentration des différentes sociétés secrètes, voir Pierre-Arnaud Lambert, *La Carbonnerie française 1821-1823. Du secret en politique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1995, pp.65-99.

²¹ Pour une analyse des modes de circulation de la Carbonnerie italienne, voir Francis Pomponi, « La voie corse du passage du carbonarisme napolitain à la Carbonnerie française sous la Restauration (1818-1823) », in Bernard Gainot, Pierre Serna, *Secret et République, 1795-1840*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, pp.91-127.

²² Cette structure d'organisation permettait d'assurer l'efficacité de mobilisations parallèles ou simultanées. Cette organisation ne pouvait évidemment fonctionner sans ressources ; elle était financée par la cotisation des membres et par les dons de sociétaires fortunés, le plus souvent des industriels.

²³ Le succès de l'établissement territorial de l'organisation et la distribution des regroupements conspiratifs sur le territoire étaient notamment liés à la présence dans ces régions de garnisons militaires.

militaire dirigées par le général Berton à Saumur ou du projet conspirationniste mis en œuvre par des sous-officiers du régiment de la Rochelle en février et mars 1822, toutes ces menées insurrectionnelles sont désamorçées par les autorités dans le cours de leur développement²⁴. Dans la continuité des poursuites engagées par le gouvernement, les procès de l'année 1822 aboutissent à plus d'une dizaine de condamnations à mort, dont les plus symboliques, celles des sergents de la Rochelle jugés aux assises de Paris, focalisent l'attention du personnel politique et, après l'ensemble des débats sollicités dans ce contexte au sein des organisations secrètes, dissuadent les carbonari de s'engager à nouveau dans les luttes politiques clandestines. Les tensions internes qui apparaissent à ce moment au sein de la Charbonnerie, et que les derniers congrès de l'organisation en 1822 mettent en scène, redoublent les effets dissuasifs de la répression et accentuent le processus de démobilisation du mouvement conspiratif. Celui-ci s'effondre définitivement lors du conflit espagnol de 1823 qui oppose les carbonari aux troupes victorieuses du duc d'Angoulême engagées pour défaire le soulèvement des « libéraux » contre la monarchie absolue de Ferdinand VII.

Neutralisation et reconversion des investissements protestataires

A partir de la seconde Restauration et jusqu'aux premières années de la monarchie de Juillet, l'espace des affrontements politiques se construit essentiellement à travers l'ensemble des luttes de classement entre élites — impériales, nobiliaires ou capacitaires — définies par des propriétés et des positions spécifiques et par l'usage de ressources différenciées. Les luttes pour la stabilisation ou le renversement de la monarchie restaurée sont en partie le résultat des stratégies de monopolisation des positions d'Etat mises en œuvre par les différentes fractions de ces élites. L'émergence d'un personnel politique monarchiste marqué par ses investissements politiques antérieurs, et en particulier par sa trajectoire collective ascendante au sein des structures bureaucratiques de l'Empire, explique pour une large part l'inclination collective de ces acteurs à la conservation d'un Etat stabilisé autour d'une ligne d'action transactionnelle entre « républicains », « indépendants », « bonapartistes » ou « contre-révolutionnaires ». En construisant un nouvel équilibre dans les rapports de force politiques, la dissolution de la « Chambre introuvable » et l'ouverture politique des années 1816-1819 ont favorisé la constitution d'un *tertius gaudens* collectif au sein des arènes politiques centrales et contribué à la mise en circulation d'une formule de gouvernement médiatrice, « libérale » ou « doctrinaire »²⁵. La multiplicité des positions institutionnelles (politiques, académiques, journalistiques) de ces acteurs et leurs investissements multiples au sein du champ de production idéologique, rendus possibles par la configuration d'encastrement politique des activités de production du savoir qui se maintient jusqu'à la seconde moitié du XIXe siècle, ne sont pas sans effet sur la définition et sur les transformations des formes de la mobilisation politique. Si l'investissement de ces groupes, organisés autour de revues comme les *Archives philosophiques, politiques et littéraires* (1817-1818), *Le Courier* (1819-1820), *Le Globe* (1824-1832), la *Revue française* (1828-1830) et coalisés autour de publicistes et d'acteurs politiques ou académiques centraux comme Paul Royer-Collard, Charles de Rémusat, François Guizot ou Victor Cousin²⁶, varie en fonction du pouvoir différentiel de mobilisation dont ils disposent et des transformations des rapports de force politiques plus ou moins favorables à leurs projets d'action, il participe néanmoins, de façon relativement

²⁴ Edouard Guillon, *Les complots militaires sous la Restauration, d'après les documents des Archives*, Paris, Plon, 1895, pp. 140-250.

²⁵ Sur les fonctions symboliques du *tertius gaudens* au sein des ensembles sociaux, voir Georg Simmel, « La détermination quantitative du groupe », *Sociologie : études sur les formes de la socialisation*, op. cit., pp.128-152.

²⁶ Pour une analyse de la constitution progressive d'une nouvelle réception et d'un nouveau public pour ce travail collectif de définition de l'Etat, voir Alan B. Spitzer, *The French Generation of 1820*, op. cit.

continue, à la naturalisation de catégories politiques essentialisées (« intérêt public » ou « intérêt général », « souveraineté » ou « nation », « représentation politique » ou « électorat », etc.) et à la production politique du « pays légal » en définissant les contours d'une collectivité politique légitime et les conditions d'accès aux droits politiques, aux postes électifs ou aux fonctions publiques. Les différentes inscriptions institutionnelles de ce réseau de légitimation permettent la circulation d'une même formule de gouvernement sur différentes scènes et sous des formes différentes. Les rhétoriques de la représentation politique qui tendent à instituer les représentations des acteurs du groupe en instituant le groupe dont ils se prétendent les représentants (élites « capacitaires », classes « moyennes », « bourgeoises » ou « intermédiaires ») se présentent à la fois comme le produit immédiat d'une activité politique collective (législations sur le cens électoral, les conditions d'éligibilité, les délits de presse, le recrutement de l'armée, etc.) et comme le résultat d'un travail collectif de mise en forme d'équivalences conceptuelles (« souveraineté de la raison » en philosophie, « civilisation » ou « progrès » en histoire) à l'avènement d'un « gouvernement représentatif » qui, en excluant les polarités idéologiques (« révolution » et « contre-révolution ») et les mots d'ordre contradictoires (une « Charte sans la monarchie » et une « monarchie sans la Charte »), intègre l'ensemble des fractions concurrentes (« indépendants » et « ultras », « bonapartistes » et « libéraux »)²⁷.

Cette activité de définition de l'ordre politique contribue à transformer les modes d'action et les formes de justification des groupes mobilisés hors de l'arène politique légitime dans la conjoncture de radicalisation ultra-royaliste du régime. Loin de trouver une explication définitive dans la répression des pratiques conspirationnistes, l'épuisement apparent du répertoire des mobilisations contestataires dans les années 1823-1824 est en partie l'effet du travail de mise en forme de l'action contestataire engagé par différents acteurs au sein des espaces institutionnels centraux (institutions académiques et politiques, tribunes journalistiques). Le contrôle quasi monopolistique des postes et des prises de position politiques exercé par les formations ultras à partir des années 1820 accentue l'instabilité des alignements politiques des groupes de l'opposition parlementaire et extra-légale en multipliant au sein de ces groupes des entreprises de définition concurrentielles de l'action contestataire. L'activité de définition de la conjoncture de réaction ultra tend, dans cette logique, à convertir l'ensemble des occurrences du fait conspiratif (procès, condamnations ou nouvelles menées insurrectionnelles) en ressources cognitives dont les parlementaires et les publicistes se saisissent pour classer leurs concurrents dans l'espace des oppositions politiques. Il faudrait dans cette perspective mentionner l'ensemble des débats qui structurent les relations d'opposition au sein de l'opposition « monarchique », « libérale » et « bonapartiste » entre des prises de position legalistes et des incitations à l'action extra-parlementaire ; elles se manifestent notamment lors des discussions parlementaires portant sur l'armée (la question évoquée en 1821 de l'indemnisation des dotations impériales supprimées sous la Restauration, ou bien les controverses relatives à l'engagement des troupes françaises dans le conflit espagnol en 1823), menées par les anciens généraux de l'Empire regroupés autour de Maximilien-Sébastien Foy, ou encore à travers les débats au sein de la Chambre en juillet-août 1822 sur la mise en accusation des députés Lafitte, Kératry, Foy, Lafayette et Constant à l'occasion du procès de la conspiration de Saumur organisée par le général

²⁷ Sur cette entreprise collective de définition et de stabilisation de l'Etat, voir Xavier Landrin « Genèse et activités du groupe 'doctrinaire' (1815-1821) : contribution à une sociologie historique du libéralisme », in Antonin Cohen, Bernard Lacroix, Philippe Riutort (dir.), *Les formes de l'activité politique : éléments d'analyse sociologique XVIIIe-XXe siècle*, Paris, PUF, 2006, pp.211-227.

Berton²⁸. Le travail de licitation des instruments de l'opposition politique mis en œuvre par des acteurs collectivement investis dans une activité de neutralisation des antagonismes politiques peut être restitué à travers l'ensemble des appropriations et des investissements de sens polémiques dont les conspirations sont l'objet²⁹. Du point de vue de ces acteurs, la conjoncture de crise politique des années 1820-1824 constitue également une conjoncture d'opportunités pour mettre en forme et faire circuler une nouvelle solution politique à cette crise : les constructions rhétoriques du bien public, qui prennent l'aspect dans ce contexte particulier d'un commentaire collectif sur les formes de la contestation politique et sur les conditions d'un retour à l'ordre politique, tiennent la multiplication des menées insurrectionnelles et leur répression violente pour un révélateur de la crise morale de l'Etat, et appellent à la formation d'un centre constitutionnel autour d'un personnel d'Etat susceptible d'intégrer en les neutralisant les passions politiques les plus excessives. Le refus officiel des transactions avec les groupes extra-parlementaires d'un côté, et la dénonciation du mouvement de politisation de la justice pénale de l'autre, définissent conjoncturellement une ligne d'action présentant comme autant d'impératifs pour la situation présente le renouvellement de la représentation politique et l'avènement d'un personnel politique nouveau moins identifiable par ses héritages politiques révolutionnaires ou contre-révolutionnaires que par une prédisposition naturelle à endosser les « intérêts légitimes » ou les « mécontentements de classe »³⁰. Si l'ensemble de ces opérations d'appropriation et de neutralisation du registre conspiratif ont permis, pour les principaux acteurs politiques de l'opposition, d'anticiper les effets politiques immédiats de l'enrôlement des mouvements extra-légaux dans la contestation de la réaction ultra³¹, elles ont néanmoins contribué à la division des forces d'opposition en « collectifs anomiques » jusqu'au milieu des années 1820.

Les transformations des modes de contestation politique à partir des années 1826-1827 s'expliquent notamment par l'émergence d'une entreprise collective de renouvellement de la représentation parlementaire engagée par un groupe de « monarchistes constitutionnels » dans le contexte des réformes législatives du gouvernement Villèle (1825-1827)³². L'activité du « centre constitutionnel » qui se réorganise dans cette période autour de Guizot, Barante, Broglie, Molé, Daru, Duvergier de Hauranne, Dupin, Périer et Barrot, contribue, en construisant une nouvelle forme d'opposition légale, à la reconversion des investissements protestataires de groupes issus des mouvements carbonari, d'associations plus ou moins informelles comme *La Société de morale chrétienne*, et d'un large ensemble d'acteurs

²⁸ Voir Edouard Guillon, *Les complots militaires sous la Restauration*, op. cit., pp.41-77 et pp.197-202 ; Prosper de Barante, *La vie politique de Royer-Collard, ses discours et ses écrits*, tome II, Paris, Didier, pp.164-174 ; Kurt Kloocke, *Benjamin Constant : une biographie intellectuelle*, Genève, Droz, 1984, pp.264-266.

²⁹ Pour une analyse des postures narratives (cryptologiques ou anti-conspirationnistes) et des effets des stratégies narratives dans les processus de scandalisation, voir Hervé Rayner, « Les théories du complot dans les interprétations du terrorisme en Italie : la prégnance du point de vue cryptologique », in Gius Gargiulo, Otmar Seul (dir.), *Le terrorisme dans tous ses Etats : l'Italie et la RFA à l'épreuve des années de plomb*, Paris, Michel Houdiard (à paraître).

³⁰ Voir François Guizot, *Des conspirations et de la justice politique*, Paris, Fayard, 1984.

³¹ Sur les effets de modération ou de réorganisation collectifs suscités par l'engagement d'éléments radicaux (« *radical flank effects* ») au sein des mouvements contestataires, voir Doug McAdam, John D. McCarthy, Mayer N. Zald, « Opportunities, mobilizing structures and framing processes — toward a synthetic, comparative perspective on social movements », in Doug McAdam, John D. McCarthy, Mayer N. Zald (eds.), *Comparative Perspectives on Social Movements : Political Opportunities, Mobilizing Structures, dans Cultural Framings*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, pp.14-16.

³² Sur cette conjoncture, voir Charles Pouthas, *Guizot pendant la Restauration, préparation de l'homme d'Etat (1814-1830)*, Paris, Plon, 1923, pp.364-401 ; Sherman Kent, *The Elections of 1827 in France*, Harvard, Harvard University Press, 1975 ; Christophe Voilliot, *La candidature officielle en France, de la Restauration aux débuts de la IIIe République : retour sur l'historiographie d'une pratique d'Etat*, Thèse pour le doctorat en science politique de l'Université Paris X – Nanterre, 2002, tome 1, pp.215-223.

recrutés au sein du *Globe*, de l'*Encyclopédie progressive* et des *Tablettes universelles*³³. La mise en place de l'entreprise de mobilisation électorale *Aide-toi, le ciel t'aidera* met en évidence ce processus de reconstruction d'une ligne d'opposition politique autour d'enjeux parlementaires entre des acteurs dotés de ressources relativement différenciées et engagés dans les années 1820-1824 dans des formes de contestation concurrentielles de la réaction ultra. Les réussites de cette entreprise de coalisation des groupes politiques investis dans la contestation des politiques ultras trouvent une part d'explication dans la maîtrise de la définition des finalités (rééquilibrage des rapports de force parlementaires au profit des « monarchistes constitutionnels », préparation de nouvelles listes électorales) et du mode d'organisation du réseau (division implicite du travail entre la direction et les membres de l'association : rédaction de brochures et de manuels électoraux, financement de l'entreprise, rationalisation symbolique d'une nouvelle formule de gouvernement) par les acteurs centraux de l'opposition légale³⁴. Les transformations durables produites par ce type de mobilisation parlementaire au sein des arènes politiques centrales sont le plus souvent redoublées par des structures symboliques de plausibilité³⁵ qui permettent d'attester les transformations en cours en conservant de façon sélective les mobilisations antérieures du groupe. Cette activité de cadrage peut être illustrée par l'ensemble des discours sur l'avènement d'une « France nouvelle » qui distinguent, dans les années 1828-1830, les prises de position officielles (articles de revues ou discours parlementaires) des groupes investis dans la définition collective d'une alternative politique au légitimisme³⁶. Les stratégies collectives de coalisation mises en place par l'« état-major constitutionnel »³⁷ qui se construit d'abord en opposition avec les formes extra-légales de la protestation politique et qui, à partir des années 1825-27, s'engage à la fois dans une activité de rationalisation collective de l'Etat et dans la production d'un nouvel électorat, illustrent le travail de mobilisation des « réseaux créateurs d'opportunités »³⁸ qui contribuent à transformer durablement leur « environnement politique » en redéfinissant les formes légitimes de la contestation politique et en recomposant les différents espaces d'interdépendances au sein desquels ils s'investissent.

Trajectoires des acteurs cités :

Paul Royer-Collard (1763-1845)	Publiciste, Professeur d'histoire de la philosophie à la Faculté des Lettres de Paris sous l'Empire ; député de la Marne, Président de la Commission de l'Instruction publique, Conseiller d'Etat, Président de la Chambre sous la Restauration
Pierre-Antoine Daru (1767-1829)	Secrétaire général au département de la guerre, Conseiller d'Etat, Comte d'Empire, intendant général de la maison militaire de l'Empereur, commissaire général de la grande armée sous l'Empire ; pair de France sous la Restauration

³³ On pourrait distinguer par exemple, en fonction de leurs investissements politiques antérieurs, des acteurs engagés dans des mobilisations extra-parlementaires ou dans un travail de rationalisation utopique du régime comme Manuel, Foy, Voyer d'Argenson, Laffite, Leroux, Cabet, et Trélat et d'autre part un ensemble d'acteurs proches du réseau universitaire des « éclectiques » et des « doctrinaires » comme Villemain, Damiron, Slavandy, Vitet, Dubois ou Guizard.

³⁴ Sur les enjeux de la distribution du leadership et sur les différentes formes de leadership au sein des mouvements organisés, voir Aldon Morris, Suzanne Staggenborg, « Leadership in Social Movements », in David Snow, Sarah Soule, Hans-Peter Kriesi (eds.), *The Blackwell Companion to Social Movements*, Malden, Blackwell Publishing, 2004, pp.171-196.

³⁵ Peter Berger, Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 1996, pp.201-222.

³⁶ Pour un exemple parmi beaucoup d'autres, voir l'introduction rédigée par Rémusat en juin 1828 au nouveau journal politique *La Revue française* fondé par François Guizot et Louis de Guizard, Charles de Rémusat, *Passé et présent : critiques et études littéraires*, tome II, Paris, Didier, 1859, pp.4-21.

³⁷ Charles Pouthas, *Guizot pendant la Restauration. Préparation de l'homme d'Etat*, op. cit., p.169.

³⁸ Voir Olivier Fillieule, « Requiem pour un concept : vie et mort de la notion de structure des opportunités politiques », in Gilles Dorronsoro (dir.), *La Turquie conteste : mobilisations sociales et régime sécuritaire*, Paris, CNRS Editions, 2005, pp.201-218.

TEXTE PROVISOIRE – NE PAS CITER

Jacques Laffite (1767-1844)	Banquier, président de la Chambre de commerce de Paris, sous l'Empire, gouverneur de la Banque de France sous la première Restauration, député durant les Cent-Jours et sous la seconde Restauration
Auguste-Hilarion de Kératry (1769-1859)	Publiciste, conseiller à la préfecture de Quimper et député sous la Restauration
Marc-René Voyer d'Argenson (1771-1842)	Préfet sous l'Empire ; Député durant les Cent-Jours et sous la Restauration
Maximilien-Sébastien Foy (1775-1825)	Général de division sous l'Empire ; député sous la Restauration
Jacques-Antoine Manuel (1775-1827)	Député durant les Cent-Jours et sous la Restauration
Casimir Périer (1777-1832)	Banquier et employé de l'administration préfectorale sous l'Empire ; Député sous la Restauration
Mathieu Molé (1781-1855)	Publiciste, auditeur et maître des requêtes au Conseil d'Etat, Préfet, Conseiller d'Etat, directeur adjoint des ponts et chaussées, comte d'Empire, Conseiller d'Etat, ministre de la Marine et pair de France sous la Restauration
Prosper de Barante (1782-1866)	Publiciste et Préfet sous l'Empire, Conseiller d'Etat, secrétaire général du ministère de l'Intérieur, député, commissaire du gouvernement, député, pair de France et Académicien sous la Restauration
André Dupin (1783-1865)	Publiciste et juriste sous l'Empire ; avocat et député sous la Restauration
Victor de Broglie (1785-1870)	Auditeur au Conseil d'Etat, attaché aux ambassades de Vienne et de Varsovie sous l'Empire ; pair de France sous la Restauration
François Guizot (1787-1874)	Précepteur, publiciste, Professeur adjoint puis Professeur d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Paris sous l'Empire ; Secrétaire général du ministère de la Justice, maître des requêtes au Conseil d'Etat, directeur général de l'administration départementale et communale, Professeur d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Paris sous la Restauration
Etienne Cabet (1788-1856)	Publiciste sous la Restauration
Abel-François Villemain (1790-1870)	Professeur suppléant au Lycée Charlemagne, répétiteur de poésie Latine et de littérature française à l'Ecole normale supérieure, suppléant de Guizot à la Faculté des lettres de Paris sous l'Empire ; Professeur d'éloquence française à la Faculté des lettres de Paris et Conseiller d'Etat sous la Restauration
Saint-Armand Bazard (1791-1832)	Capitaine au sein de la garde nationale sous l'Empire ; Employé au bureau de l'octroi de la préfecture de Paris, co-fondateur de l'association des Amis de la vérité, saint-simonien sous la Restauration
Odilon Barrot (1791-1873)	Secrétaire de Jean Mailhe (juriste au conseil d'Etat et à la Cour de cassation) sous l'Empire ; Juriste et publiciste sous la Restauration
Victor Cousin (1792-1867)	Attaché au lycée impérial Louis-le-Grand, suppléant de Royer-Collard et professeur d'histoire de la philosophie moderne à la Faculté des lettres de Paris sous l'Empire ; Maître de conférences d'histoire et de philosophie à l'Ecole normale supérieure, Professeur adjoint à la Faculté des lettres de Paris sous la Restauration
Paul-François Dubois (1793-1874)	Régent au collège de Guérande sous l'Empire, Professeur suppléant de rhétorique au collège Charlemagne, co-fondateur du <i>Globe</i> et publiciste sous la Restauration
Philibert Damiron (1794-1862)	Régent aux collèges de Falaise, Périgueux et Angers, Agrégé suppléant de philosophie au collège Bourdon ; Professeur de philosophie au Collège Charlemagne sous la Restauration
Narcisse-Achille de Salvandy (1795-1856)	Adjudant-major sous l'Empire, Maître des requêtes au Conseil d'Etat, homme de lettres sous la Restauration
Arnold Scheffer (1796-1853)	Secrétaire général de Lafayette, publiciste sous la Restauration
Philippe Buchez (1796-1865)	Médecin, co-fondateur de l'association des Amis de la vérité, publiciste sous la Restauration
Pierre Leroux (1797-1871)	Co-fondateur du <i>Globe</i> , publiciste sous la Restauration
Charles de Rémusat (1797-1875)	Publiciste et homme de lettres sous la Restauration
Louis de Guizard (1797-1879)	Traducteur, publiciste et co-fondateur de la <i>Revue française</i> sous la Restauration
Ulysse Trélat (1798-1879)	Aide-chirurgien sous l'Empire, Médecin, co-fondateur de l'association des Amis de la vérité sous la Restauration
Prosper Duvergier de Hauranne (1798-1881)	Publiciste et homme de lettres sous la Restauration

TEXTE PROVISOIRE – NE PAS CITER

Louis Vitet (1802-1873)	Publiciste et homme de lettres sous la Restauration
--	---